

# Enquête sur le miel Île-du-Prince-Édouard et Nouveau-Brunswick, 2012

Ce document est **CONFIDENTIEL** une fois rempli.

If you would prefer an English version of this questionnaire, please check

**Au besoin**, veuillez corriger les renseignements de l'étiquette d'adresse dans les cases ci-dessous pour l'exploitation principale et sur la page suivante pour les exploitants (en caractères d'imprimerie, S.V.P.).

C0001 Nom de l'exploitation (s'il y a lieu)  
\_\_\_\_\_

C0002 Nom de la société (s'il y a lieu)  
\_\_\_\_\_

C0004 Adresse (numéro et rue)  
\_\_\_\_\_

C0005 Ville  
\_\_\_\_\_

C0006 Province / territoire C0007 Code postal  
\_\_\_\_\_

## INSTRUCTIONS

1. Veuillez poster le questionnaire dûment rempli dans l'enveloppe ci-jointe à Statistique Canada dans les 30 jours suivant la réception.
2. Vous pouvez aussi envoyer votre questionnaire par télécopieur au 1-888-883-7999.
3. Vous avez perdu l'enveloppe-réponse ou avez besoin d'aide? Appelez-nous au 1-800-565-1685 ou postez le tout à : Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, Centre de distribution – SC-0505 150, promenade Tunney's Pasture, Ottawa (Ontario) K1A 0T6
4. Merci de votre collaboration.

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19. EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

### But de l'enquête

Cette enquête annuelle vise à recueillir des renseignements sur la quantité et la valeur de la production de miel au Canada. Les résultats seront rendus publics. Les associations de producteurs, les apiculteurs et les gouvernements s'en servent pour évaluer la vigueur économique de l'industrie de la production de miel.

### Confidentialité

#### Vos réponses sont confidentielles.

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information recueillie qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Les dispositions de confidentialité de la *Loi sur la statistique* ne sont pas touchées par la *Loi sur l'accès à l'information* ou toute autre loi. Ainsi, par exemple, l'Agence du revenu du Canada ne peut pas accéder à des données d'enquête identifiables de Statistique Canada.

Les données de cette enquête serviront uniquement à des fins statistiques et seront publiées sous forme agrégée seulement.

### Couplages d'enregistrements

Dans le but d'améliorer les données de la présente enquête, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements de cette enquête avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de données administratives.

### Votre participation est importante

Votre participation est essentielle pour garantir que les renseignements recueillis au moyen de la présente enquête sont exacts et complets.

## CHEF D'EXPLOITATION

C0028	Nom de famille		C0008	Prénom usuel	
C0017	Numéro de téléphone		C0016	Numéro de télécopieur	
				C0506	Autre numéro de téléphone
C0504	Numéro et nom de la rue				
C0507	Bureau de poste (nom de la ville ou du village où le courrier est reçu)		C0512	Province	C0510
					Code postal
C0018	Adresse courriel (si disponible)				

## ASSOCIÉ(E)

C0601	Nom de famille		C0603	Prénom usuel	
C0600	<input type="checkbox"/> Veuillez cocher si l'adresse et le numéro de téléphone sont les mêmes que ceux du chef d'exploitation.				
C0602	Numéro de téléphone		C0604	Numéro de télécopieur	
				C0606	Autre numéro de téléphone
C0609	Numéro et nom de la rue				
C0611	Bureau de poste (nom de la ville ou du village où le courrier est reçu)		C0612	Province	C0610
					Code postal

## ASSOCIÉ(E)

C0701	Nom de famille		C0703	Prénom usuel	
C0700	<input type="checkbox"/> Veuillez cocher si l'adresse et le numéro de téléphone sont les mêmes que ceux du chef d'exploitation.				
C0702	Numéro de téléphone		C0704	Numéro de télécopieur	
				C0706	Autre numéro de téléphone
C0709	Numéro et nom de la rue				
C0711	Bureau de poste (nom de la ville ou du village où le courrier est reçu)		C0712	Province	C0710
					Code postal

## A. QUANTITÉ ET VALEUR DE LA PRODUCTION DE MIEL EN 2011

1. En **2011**, avez-vous produit une quantité commercialisable de miel?

C1001 1  Oui

3  Non **▶ Passez à la section B**

2. Veuillez donner une estimation du nombre total de colonies productrices de miel dans votre rucher pour **2011**.

C1002

3. Pour **2011**, déclarerez-vous la production ou la quantité de miel en :

C1003 1  livres 2  kilogrammes

4. Quel a été le poids total de miel produit en **2011**? (*Comptez le miel extrait et en rayons, mais pas le miel utilisé pour l'alimentation des abeilles.*)

C1004

5. Pour les *ventes en vrac* de miel, quelle quantité avez-vous expédiée à une coopérative et/ou à d'autres conditionneurs, etc. pendant la campagne **2011**?

C1020

6. Pour les *ventes en vrac*, quel a été le prix moyen/lb ou prix moyen/kg obtenu pendant la campagne **2011**?

C1021       ,   \$

7. Pour les *ventes au détail* de miel, quelle quantité avez-vous vendue directement à des consommateurs ou vendue directement à des points de vente au détail comme des magasins à succursales au cours de la campagne **2011**?

C1030

8. Pour les *ventes au détail*, quel a été le prix moyen/lb ou prix moyen/kg obtenu pendant la campagne de **2011**? (*Comptez le coût des contenants.*)

C1031       ,   \$

9. Quelle quantité de *cire d'abeille* avez-vous vendue pendant la campagne **2011**?

C1040

10. Quel a été le prix moyen/lb ou prix moyen/kg que vous avez obtenu pour la cire pendant la campagne **2011**?

C1041       ,   \$

## B. ABEILLES DOMESTIQUES EN 2012

1. En **2012**, aviez-vous des abeilles domestiques?

C1101 1  Oui

- 3  Non **▶** C1105 1  *temporairement sans production de miel (Passez à la section Commentaires)*
- 2  *ne produit plus de miel (Passez à la section Commentaires)*
- 3  *n'a jamais produit de miel (Passez à la section Commentaires)*

## C. ESTIMATION DE LA PRODUCTION ET DE LA VALEUR DU MIEL EN 2012

1. En **2012**, veuillez donner une estimation du nombre total de colonies productrices de miel dans votre rucher. ▶ C1102
- 
2. Pour **2012**, déclarerez-vous votre rendement moyen attendu par colonie de votre rucher en : ▶ C1103 1  livres 2  kilogrammes
- 
3. Quel est le rendement moyen attendu par colonie en production de votre rucher en **2012**? ▶ C1104
- 
4. Pour les *ventes en vrac* de miel, veuillez estimer la quantité que vous prévoyez expédier à une coopérative et/ou à d'autres conditionneurs, etc. pour la campagne **2012**. ▶ C1120
- 
5. Pour les *ventes en vrac*, veuillez estimer le prix moyen/lb ou prix moyen/kg que vous prévoyez obtenir pour la campagne **2012**. ▶ C1121       ,   \$
- 
6. Pour les *ventes au détail* de miel, veuillez estimer la quantité que vous prévoyez vendre directement à des consommateurs ou que vous prévoyez vendre directement à des points de vente au détail, comme les magasins à succursales, pour la campagne **2012**. ▶ C1130
- 
7. Pour les *ventes au détail*, veuillez estimer le prix moyen/lb ou prix moyen/kg que vous prévoyez obtenir pour la campagne de **2012**. (Comptez le coût des contenants.) ▶ C1131       ,   \$

## D. SERVICES DE POLLINISATION EN 2012

1. Cet été, avez-vous loué des colonies productrices de miel pour la pollinisation des cultures? ▶ C1140 1  Oui 3  Non **Passez à la section E**
- 
2. Veuillez donner une estimation du nombre total de colonies louées pour la pollinisation des cultures en **2012**. ▶ C1141
- 
3. Quel est le loyer moyen que vous avez fait payer par colonie en **2012**? ▶ C1142       ,   \$

## E. INFESTATIONS PARASITAIRES D'ACARIENS DE L'ABEILLE OU VARROA EN 2012

1. Avez-vous eu des infestations parasitaires d'acariens de l'abeille ou varroa dans vos ruches en **2012**? ▶ C1150 1  Oui 3  Non **Passez à la section Commentaires**
- 
2. Quel pourcentage de vos ruches ont été infectées par des acariens de l'abeille ou varroa? ▶ C1151     %

## ENTENTES DE PARTAGE DE DONNÉES

Afin d'éviter tout doublement d'enquêtes, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de renseignements avec des organismes statistiques provinciaux, qui doivent garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada communiquera les données de la présente enquête seulement aux organismes ayant démontré qu'ils avaient besoin de les utiliser.

L'**article 11** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de renseignements avec des organismes statistiques provinciaux qui satisfont à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes renseignements, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes renseignements, on ne demande pas le consentement des exploitations agricoles et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage de leurs données.

Pour la présente enquête, une entente en vertu de l'**article 11** a été conclue avec l'organisme statistique provincial du Nouveau-Brunswick.

Les données partagées seront limitées à celles des exploitations agricoles situées dans cette province.

L'**article 12** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de renseignements avec des organismes gouvernementaux fédéraux ou provinciaux. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos renseignements avec l'un ou l'autre de ces organismes en écrivant une lettre d'opposition au statisticien en chef et en la retournant à l'adresse ci-dessous. Veuillez préciser le nom de l'enquête et les organismes avec lesquels vous ne voulez pas partager vos données.

Statistique Canada  
Statisticien en chef  
Immeuble R.-H.-Coats, 26<sup>e</sup> étage, section A  
100, promenade Tunney's Pasture  
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 12** ont été conclues avec l'agence statistique de l'Île-du-Prince-Édouard et le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches du Nouveau-Brunswick.

Dans le cas des ententes conclues avec des organismes gouvernementaux provinciaux, les données partagées seront limitées à celles des exploitations agricoles situées dans la province en question.

## COMMENTAIRES

C9920

C9913

C9914

C9915

C9916

C9917

C9918

C9919

Merci d'avoir rempli ce questionnaire.